

Faculté de médecine



KINE2101 Algologie et kinésithérapie

[30h+0h exercices] 2.5 crédits

Enseignant(s): Dominique Bragard, Jacques Grisart, Bernard Le Polain de Waroux, Etienne MASQUELIER, Léon Plaghki (coord.)

Langue d'enseignement : français

Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Le cours a pour premier objectif de témoigner par la théorie et la clinique des avantages d'une approche intégrée transdisciplinaire du diagnostic et du traitement de la douleur aiguë et chronique. Secondairement, il permettra une mise à jour des mécanismes neuro-psycho-physiologiques et une présentation des perspectives thérapeutiques nouvelles.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

L'ensemble des cours sera donné par des praticiens activement engagés dans la clinique de la douleur. Le support didactique est par conséquent puisé dans la pratique journalière. Chaque enseignant visera à articuler son exposé avec l'approche multidisciplinaire. Les principaux thèmes abordés sont:

1. Présentation des problèmes épidémiologiques, socio-économiques et éthiques posés par la douleur.
2. Compléments de neurophysiologie du système nociceptif
3. Méthodes cliniques pour évaluer la douleur.
4. La kinésithérapie orientée vers le patient douloureux chronique
5. Présentation et discussion de dossiers cliniques en rapport avec la douleur chronique cancéreuse et non-cancéreuse.
6. Aspects thérapeutiques:
 - aspects spécifiques de la prescription médicamenteuse (1 h)
 - techniques spécialisées (stimulation cordonnale, cathéters épiduraux, etc.)
 - réadaptation fonctionnelle dans les syndromes douloureux chroniques
 - douleur et psychothérapie (y compris psychopathologie de la douleur)
- 7 Synthèse dans une perspective de la "Clinique de la douleur"

Résumé : Contenu et Méthodes

Les notes de cours sont constituées à partir des présentations (transparents, diapositives, ...) accompagnés d'articles de référence dans la littérature internationale. L'évaluation des connaissances sera réalisée sur base d'une épreuve écrite se rapportant sur l'ensemble des matières abordées au cours et présentées dans les notes.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

KINE21	Première licence en kinésithérapie et réadaptation	(2.5 crédits)	Obligatoire
KINE21/PS	Première licence en kinésithérapie et réadaptation	(2.5 crédits)	Obligatoire